

There are no translations available.

Projet de proposition de la ville de Sfax sur la liste du patrimoine mondial

Projet de proposition d'inscription de la ville de Sfax sur la liste du patrimoine mondial

Historique

L'Institut National du Patrimoine (INP) a sollicité l'aide du Centre du patrimoine mondial pour l'organisation et l'encadrement d'une réunion de réflexion intitulée «Inscription de la ville de Sfax sur la liste du patrimoine mondial». L'INP souhaite donner suite à l'inscription de la « Médina de S fax» sur la Liste indicative de la Tunisie en 2012, en définissant une approche de travail permettant d'englober les composantes patrimoniales clefs de la ville de Sfax et de faire participer les autorités locales et la société civile à ce processus. L'objectif est d'établir une feuille de route devant mener à la préparation et à la soumission d'un dossier de proposition d'inscription.

Proposition du Centre du patrimoine mondial

La démarche de l'INP s'inscrit dans la continuité du thème du 40ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial (2012), «Patrimoine mondial et développement durable : rôle des communautés locales», qui est devenu le champ prioritaire de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Cette approche qui vise à impliquer les autorités et communautés locales mérite d'être soutenue.

La ville de Sfax est un cas intéressant d'ensemble urbain qui a connu une évolution présentant la plupart des grands défis que pose l'urbanisation exponentielle des territoires depuis plus d'un siècle : démographie, développement économique, mutations socioculturelles, etc. L'intérêt de cette ville dépasse le périmètre de sa partie ancienne (la médina) pour concerner ses faubourgs et son territoire plus large, y compris la côte. La ville pourrait donc faire l'objet d'une application pratique de la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique, qui apporterait plusieurs éléments de réflexion quant au territoire qui sera éventuellement proposé pour inscription au patrimoine mondial mais également par rapport à sa gestion, et son développement. Ce cas présente également les caractéristiques d'une application potentielle du Processus en amont, encouragé par le Comité du patrimoine mondial. Ce processus consiste en un accompagnement des Etats parties qui le souhaitent tout au long

de la démarche de proposition d'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial.

Le projet autour de Sfax peut par ailleurs être considéré: dans le cadre des efforts des autorités tunisiennes pour la préservation du patrimoine dans un contexte complexe post-révolution. Il pourrait à cet effet être intéressant de saisir l'opportunité d'une réunion sur la ville de Sfax pour aborder les aspects plus larges de la connaissance du patrimoine en vue de sa reconnaissance comme partie intégrante de l'identité nationale. Le rôle de ce patrimoine dans le développement est un aspect essentiel de la problématique qui se pose. Il y a donc lieu d'envisager de lier le projet au travail déjà engagé par le bureau de l'UNESCO pour le Maghreb sur le thème «Culture et développement». Ainsi, c'est l'action de l'UNESCO dans son ensemble en faveur de la «ville» qui trouverait là un champ d'application intéressant. La réunion pourrait donc s'articuler autour de Culture et Développement / Convention du patrimoine mondial / Recommandation concernant le paysage urbain historique, pour conduire le travail des autorités tunisiennes à la définition de la valeur de la ville de Sfax, en tant qu'ensemble urbain, ainsi que des éléments de son patrimoine matériel et immatériel qui portent cette valeur et enfin identifier les principaux axes de développement.

Le partage des expériences étant une opportunité: à saisir dans ce type de réunion, nous avons tenu à inviter à la réunion des représentants des villes de Tunis, Sousse et Kairouan, toutes les trois ayant une partie de leur espace urbain historique inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Dans le même sens, nous avons souhaité de bénéficier de la participation de représentants de la ville de Rabat, première ville du monde arabe inscrite sur la base de l'interaction entre la ville ancienne et son patrimoine moderne ainsi que de Casablanca, future candidate à une inscription au patrimoine mondial et enfin de la ville d'Alger qui travaille sur un grand projet de sauvegarde de son patrimoine urbain et architectural au-delà des limites de la Casbah

une version complète en arabe est disponible via ce lien : [sfax le médina et ses monuments](#)